

République Française
Département des Pyrénées-Atlantiques

Nombre de membres 12
En exercice 12
Qui ont pris part à la délibération 11

Date de la convocation : 28/08/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE NAVARRENX**

SÉANCE DU 04 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mil-vingt-quatre et le quatre septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de NAVARRENX se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la Présidence de Mme Nadine BARTHE, Maire.

Présidence : Mme Nadine BARTHE

Présents : Mesdames BARTHE Nadine, SAUVÉ Magali, CHOPIN Marjorie, LAVAUZELLE Nadia
Messieurs CAZALETs Henri, PIERAGNOLO François, GOICOCHÉA Loïc,

Absente : Madame DODOGARAY Christelle

Excusés : Mesdames Tiphaine ROUGIER – Natacha LEMBEYE
Messieurs Michel PUHARRÉ – Joël BOURROUILH

Secrétaire : M. CAZALETs Henri

Mr Joël BOURROUILH donne pouvoir à Mr François PIERAGNOLO

Mme Tiphaine ROUGIER donne pouvoir à Mr Henri CAZALETs

Mr Michel PUHARRÉ donne pouvoir à Mr Loïc GOICOCHÉA

Mme Natacha LEMBEYE donne pouvoir à Mme Nadia LAVAUZELLE

**Objet : VALIDATION DES ATELIERS ANIMATION GARDERIES POUR L'ANNEE
SCOLAIRE 2024 - 2025**

Délibération n° 12-09-2024

Madame le Maire présente au conseil municipal 2 devis :

- de l'association LIBRE COURS d'un montant de 1 420 € concernant 32 séances d'ateliers manuels d'arts plastiques,
- de la ludothèque TIP TAP d'un montant de 1 120 € concernant l'animation et la préparation de 28 ateliers les mardis en garderies scolaires à l'école maternelle.

Le conseil municipal, à l'unanimité des votants, approuve ces devis et autorise Mme le Maire à les signer.

La présente délibération peut faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif de PAU dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication. Tout citoyen justiciable pourra saisir le tribunal administratif par dépôt de sa requête sur le site www.telerecours.fr par l'envoi de la requête sur papier ou le dépôt sur place au tribunal.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.
Fait et délibéré, à NAVARRENX, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, Nadine BARTHE

